

## COMMENT REJOINDRE UNE BOUTIQUE LOCO ?

### UNE BOUTIQUE LOCO, C'EST QUOI ?

L'objectif des boutiques Loco est de permettre à des artisans d'art et des créateurs de se faire connaître et de vendre leurs productions dans un espace partagé situé au cœur de nos centres-villes. Cette opportunité **offerte par la CMA Centre-Val de Loire** – parfois avec le soutien des collectivités locales – s'inscrit dans une durée limitée et permet ainsi à d'autres artisans d'accéder successivement à cette offre.

Cela garantit un renouvellement régulier de l'offre et des produits en vente afin d'attirer et de faire revenir la clientèle.

**La marque « LOCO by CMA CVL » et « LOCO » est déposée et appartient à la CMA-Centre-Val de Loire**, établissement gérant les boutiques Loco en région Centre-Val de Loire.

### ❶ QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR DEVENIR « LOCO-TAIRE » ?

- 1- Être immatriculé(e) au Répertoire national des entreprises
- 2- Exercer une activité artisanale et/ou dépendant du secteur des Métiers d'Art

### ❷ JE SOUHAITE DEVENIR « LOCO'TAIRE », COMMENT FAIRE ?

- 1- Je me rends dans ma boutique LOCO de proximité pour rencontrer et échanger avec le collectif des artisans.
- 2- Je prends contact avec le référent local (voir au dos)

#### ➡ UNE PLACE EST LIBRE DANS LA BOUTIQUE LOCO :

- 3- Je retourne la fiche de candidature dûment complétée,
- 4- La commission d'élus(e)s dédiée aux Boutiques LOCO se réunit afin de rendre son avis sur ma candidature.
- 5- La Présidente régionale de la CMA Centre-Val de Loire rend sa décision afin de procéder à la rédaction de la convention d'occupation (1 an, renouvelable 1 fois). Les conventions courent de fait jusqu'au 31 décembre de l'année de la signature de la convention.

#### ➡ IL N'Y A PAS DE PLACE À CE JOUR :

- 1- Je retourne la fiche de candidature dûment complétée
- 2- Le référent local conserve mes coordonnées et présente mon dossier à la commission.
- 3- Lorsqu'une place se libère, si ma candidature a été retenue, je suis contacté afin d'intégrer la Boutique Loco, dans les mêmes conditions que lors de ma demande initiale.

### ③ MA CONVENTION ARRIVE À TERME. JE SOUHAITE RENOUVELER MA PRÉSENCE DANS LA BOUTIQUE. QUE FAIRE ?

- 1- Je prends contact avec le référent local (voir ci-dessous) au minimum 1 mois avant la fin de mon contrat.
- 2- Je retourne la fiche de renouvellement **dûment complétée**
- 3- La commission d'élu(e)s dédiée aux Métiers d'Art se réunit afin de rendre son avis sur ma candidature.
- 4- La Présidente régionale CMA Centre-Val de Loire rend sa décision afin de procéder à la rédaction de la convention d'occupation (1 an). Les conventions courent de fait jusqu'au 31 décembre de l'année de signature de la convention.



### VOS CONTACTS RÉGIONAUX

Pour toute demande particulière, contactez votre référent local :

Chartres et Dreux : Laurence **BALOGH-DAROCZY** – [lbalogh-daroczy@cma-cvl.fr](mailto:lbalogh-daroczy@cma-cvl.fr)  
Bourges : Sébastien **DUCHET** – [sduchet@cma-cvl.fr](mailto:sduchet@cma-cvl.fr)  
Châteauroux : Jean-Luc **GOURIN** – [jl gourin@cma-cvl.fr](mailto:jl gourin@cma-cvl.fr)



**BOURGES • CHARTRES  
CHÂTEAUROUX • DREUX**



## **Boutiques Loco Fiche de candidature**

- Boutique Loco de **Bourges**                       Boutique Loco de **Chartres**  
 Boutique Loco de **Dreux**                         Boutique Loco de **Châteauroux**

**L'ARTISAN•E** (*nom de l'entreprise*) .....

dont le siège social est sis .....

Inscrit(e) au Répertoire Nationale des Entreprises ?                      OUI     NON

N° de SIRET .....

N° de téléphone.....

Adresse mail.....

Page internet :.....

Facebook (nom du profil pro) : .....

Instagram (nom du profil pro) : .....

Représentée par ....., en qualité de chef(fe)  
d'entreprise

Né(e) le.....

Métier exercé :.....

Activité principale                       Activité complémentaire

Diplôme des métiers d'art obtenu (le cas échéant) :.....

.....

Titre/Prix/Label obtenus : .....

Durée d'exercice du métier : .....

